

La réponse du Territoire aux 40 sévères remarques (un record !) de l'autorité environnementale (MRAE) dur le PLUi donne incidemment une information précieuse sur les projets de construction de chaque commune dans le cadre de ses OAP (Opération d'aménagement et de Programmation)

Secteur d'OAP	Ratio population / nouveaux appartements	2025-2030	2030-2040	Total
AULNAY-SOUS-BOIS				
Val Francilia		400	2400	
Gros saule – Mitry Ambourget - Savigny		480	800	
Vieux pays		170	320	
Centre gare		450	400	
Chanteloup		500	600	
Population 2024 : 83 000	un appartement construit pour 12,9 hab	+ 2000 logements	+ 4520 logements	6520
DRANCY				
Population 2024 : 70 000	19	+ 2103	+ 1438	3541
LE BLANC-MESNIL				
Population 2024 : 54 600	7,7	+ 4322	+ 2711	7033
SEVRAN				
Population 2024 : 50 000	28	+ 909	+ 855	1764
VILLEPINTE				
Population 2024 : 36 000	30	+ 85	+ 1105	1190
TREMBLAY-EN-FRANCE				
Population 2024 : 35 000	66	+ 265	+ 265	530

En rapportant le nombre de nouveaux appartements à la population actuelle, on s'aperçoit qu'en dehors de Blanc-Mesnil, où l'on construit encore plus, **il est prévu de construire à Aulnay presque 6 fois plus qu'à Tremblay, et environ 2 fois plus qu'à Drancy, Sevrans ou Villepinte**. Et on ne compte pas ici les constructions en dehors des secteurs d'OAP! Les mêmes qui avaient promis que la population d'Aulnay ne dépasserait pas le cap des 100 000 habitants, s'y dirigent à toute vitesse !

On voit que l'équipe municipale, qui se prétend contrainte par les exigences de l'État, en omettant que ce sont d'abord celles de la Région de Valérie Pécresse dans son DRIF-e, en vérité, fait du zèle ! Significativement, lorsque les élus du territoire sont allés en délégation dire en haut lieu que ces objectifs n'étaient pas réalistes, les élus d'Aulnay étaient absents.

C'est selon une logique purement électorale, un choix délibéré pour répondre à une situation budgétaire désastreuse : augmenter globalement les revenus fonciers sans augmenter l'impôt foncier de chacun, ce à quoi ont pourtant dû se résoudre beaucoup de municipalités.

Mais l'économie que nous faisons en tant que contribuable, nous la payons autrement :

- Dégradation de notre environnement par destruction de pavillons et de jardins
- Augmentation de la circulation

Et comme l'augmentation de ces revenus fonciers n'est pas immédiate, **il faut rogner sur tout :**

- Entretien des rues
- Entretien des équipements collectifs
- Étiement dans le temps des investissements (Ferme Garçelon, aménagement des berges du canal, réfection de la maison Gainville, etc.)

Et **restreindre les services rendus à la populations**, sans oublier d'augmenter les tarifs (cantines, etc.)

DÉTÉRIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LAISSER SE DÉGRADER LE PATRIMOINE, EST-CE LÀ UNE BONNE GESTION DE « PÈRE DE FAMILLE » ?